

Date : 6 juin 2017  
Affaire suivie par :  
Cécile HUSSON  
Tél : 01 55 04 56 88  
cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr

**ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE  
PARIS-MALAQUAIS  
ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018**

**PROFIL DE POSTE N°R6**

**POSTE A POURVOIR : ENSEIGNANT CONTRACTUEL**

**(Décharge d'enseignement pour recherche)**

**GROUPE DE DISCIPLINES : SHS-TPCAU**

**DURÉE DU CONTRAT : Contrat à durée déterminée d'un an**

**NOMBRE D'HEURES : Mi-temps (cf. décret n°93-368 du 12 mars 1993)**

**I/ CONTEXTE**

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE, DE SON IDENTITÉ PÉDAGOGIQUE ET DE SES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT :**

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSAPM) est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France, établissements publics administratifs d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère chargé de la culture.

L'ENSAPM, avec les ENSA de Paris-Belleville et de Marne-la-Vallée, est associée à la COMUE "Université Paris Est". Au cœur de Paris, l'ENSAPM partage avec l'École Nationale supérieure des Beaux-arts, le site où fut fondé l'enseignement de l'architecture en France.

L'ENSAPM est une école ouverte à l'international, qui accueille des étudiants aux profils variés. Elle offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture : de l'aménagement des territoires à la rénovation urbaine, de la conception des espaces publics à la réhabilitation des bâtiments, de la recherche à la programmation. L'ENSAPM défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en valorisant l'autonomie de ses enseignements théoriques.

Six départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de la réflexion pédagogique, de l'élaboration des problématiques de recherche et des contenus d'enseignement.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école : ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXIe siècles, UMR AUSser 3329), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire).

Elle accueille environ 1000 étudiants tous cycles confondus.

Après l'évaluation de l'HCERES, l'offre de formation de l'ENSA Paris-Malaquais sera accréditée en 2019 dans le cadre de la Communauté d'universités et d'établissements à laquelle l'école est associée.

## DESCRIPTION DU POSTE

Le poste est destiné à renforcer les recherches du laboratoire ACS, en remplaçant les enseignants-chercheurs du laboratoire ayant droit à une décharge de leurs obligations d'enseignement.

La personne choisie devra démontrer une expérience d'enseignement et de recherche et une capacité d'intégrer ses actions de recherche dans des conditions concrètes de projet.

Parallèlement aux activités d'enseignement, il est demandé à l'enseignant une implication dans la vie scientifique du laboratoire. Son activité de recherche, inscrite dans l'un des axes du laboratoire.

### **Charges pédagogiques (160 h équivalent TD)**

*Les fiches pédagogiques correspondant aux enseignements mentionnés sont en annexe de ce document*

#### **En Licence :**

45 h dans un cours V5, « Les architectes. Dynamique d'un groupe professionnel » (Enseignant responsable, Isabelle Chesneau)

#### **En Licence et Master :**

70 h dans l'encadrement et la coordination des stages (Enseignant responsable, Anne Debarre). Cette mission comprend :

- la validation des demandes de stages ouvrier/licence/master en lien avec une équipe de 3 enseignants, dans le respect des textes réglementaires et du manuel des stages interne à l'ENSAPM ;
- la correction des rapports de stages et la conduite de soutenances de stages collectives (10 étudiants par soutenance)

#### **En cycle HMONP :**

45 h en tant que directeur d'études dans le suivi d'ADE, jeunes Architectes Diplômés d'Etat.

Un directeur d'études assure le suivi d'architectes diplômés d'état (ADE) selon des modalités pédagogiques qu'il déterminera en concertation avec les ADE. Communément, cela prend la forme de séances collectives, pouvant être complétées par des entretiens individuels (ou échanges de mél), comme c'est souvent le cas au moment de la relecture des mémoires professionnels en fin de formation.

Le rôle du directeur d'études – essentiellement pédagogique – consiste :

- à veiller que la structure d'accueil choisie par le candidat est conforme aux attendus de la formation (voir définition de la « structure de maîtrise d'oeuvre » p. 4) ;
- à s'assurer que le statut de l'ADE au sein de cette structure correspond aux objectifs de l'arrêté de 2007 (pas de stage, pas d'auto-entreprise, etc.) ;
- à aider le postulant à définir les termes du protocole initial, à préciser l'orientation à donner à l'immersion dans l'agence d'accueil et à respecter les séquences de formation que le postulant doit suivre suivant l'appréciation de la commission d'admission HMONP ;
- à effectuer le suivi des objectifs de formation par l'intermédiaire de la feuille de route présentée régulièrement par l'ADE et à s'assurer que le programme de la mise en situation professionnelle – élaboré conjointement et négocié avec l'agence d'accueil – correspond aux conditions prévues

par la convention et est conforme aux attentes d'acquisition de compétences et d'apprentissage de la maîtrise d'oeuvre en son nom propre ;

- à suivre l'élaboration du mémoire professionnel présenté lors du jury final d'habilitation dans lequel le candidat doit tirer profit de sa MSP en intégrant les éléments théoriques de la formation. Le directeur d'études est aussi un interlocuteur pour le tuteur de la structure d'accueil. Enfin, le directeur d'études est présent lors de la soutenance du candidat, mais ne dispose pas de voix délibérative.

### **Charges scientifiques :**

Participation à la vie du laboratoire ACS (axes et projet collectif)

### **Autres charges :**

Rédiger un bilan annuel de ses activités, notamment en ce qui concerne l'interaction entre enseignement et recherche.

### **PROFIL**

SHSA-TPCAU

### **DIPLÔME REQUIS**

Doctorat

## **II/ NATURE ET DURÉE DU CONTRAT**

- contrat à durée déterminée à mi-temps (1 an)

## **III / DOSSIER DE CANDIDATURE :**

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une note d'intention pédagogique rédigée à partir des fiches de programme de l'Ecole de Paris Malaquais mettant en évidence les approches théoriques et pratiques proposées
- un CV faisant ressortir expériences professionnelles, références (diplômes, enseignement, réalisations) et situation professionnelle actuelle
- un document présentant l'intérêt du postulant pour les questions pédagogiques et de recherche
- copie des diplômes ou titres (décret n°93-368 du 12 mars 1993) (les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté)
- copie de la carte d'identité
- attestation d'activité principale pour les postes à temps partiel :  
1/si candidat salarié (CDD ou CDI) : attestation de l'employeur précisant la quotité travaillée ainsi que la durée du contrat si CDD  
2/si candidat affilié à la maison des artistes ou statut d'auto-entrepreneur : attestation de revenus (minimum de 10 500€ /an pour candidater sur un poste de MAAS à 50%)  
3/si candidat exerce une activité libérale : inscription à l'ordre des architectes et attestation d'assurance pour l'année en cours

### Documents annexes à consulter :

- les fiches de programme de l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais.

#### **IV / DEPOT DES CANDIDATURES :**

Les candidatures sont adressées à l'attention de Luc LIOGIER, Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais 4, rue Bonaparte 75272 Paris cedex 06.

**La date limite de réception est fixée au mardi 20 juin 2017 à 12h00 au plus tard (délai de rigueur).** Les candidats devront s'assurer de la réception de leur dossier dans les délais.

Une copie des candidatures sera adressée à Cécile Husson  
[cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr](mailto:cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr)

**Les entretiens sont prévus les 29 et 30 juin 2017**

#### **V/ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

[www. paris-malaquais.archi.fr](http://www.paris-malaquais.archi.fr)

**Pour la pédagogie :**

Marguerite Moquet  
Directrice-adjointe chargée de la Pédagogie  
[Marguerite.moquet@paris-malaquais.archi.fr](mailto:Marguerite.moquet@paris-malaquais.archi.fr)

**Informations administratives :**

Cécile Husson  
Responsable des ressources humaines  
[Cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr](mailto:Cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr)



## Les architectes. Dynamique d'un groupe professionnel

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>19,5</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>A</b>
Semestre	<b>5</b>	Heures TD	<b>0</b>	Compensable	<b>oui</b>		
E.C.T.S.	<b>1.5</b>	Coefficient	<b>1,5</b>	Session de rattrapage	<b>oui</b>		

**Responsable :** Mme Chesneau

### Objectifs pédagogiques

Présenter le métier d'architecte et en expliquer ses évolutions actuelles a pour but d'inciter les étudiants à mûrir une conception personnelle du métier. Parce qu'il est possible d'exercer ce métier de multiples manières, il importe que les étudiants de fin de licence commencent à réfléchir aux orientations à donner à leur parcours, de master tout d'abord et de post-master, ensuite. À plus long terme, l'objectif est qu'ils développent un point de vue personnel et critique vis-à-vis des recompositions professionnelles en cours.

### Contenu

Aucune profession n'est constituée une fois pour toute. Bien qu'actuellement fortement encadrée par des lois et des règles, protégée par l'État et dotée d'une identité professionnelle et d'un savoir propres, la profession d'architecte ne cesse de négocier et de défendre sa « juridiction » auprès d'autres métiers concurrents. Sous l'effet conjugué de plusieurs évolutions (économiques, techniques, demande sociale, division du travail, etc.), le champ de compétences des architectes continue de se reconfigurer et la maîtrise du projet reste sans cesse à revendiquer. Afin de prendre ses distances avec des positions nostalgiques ou bien corporatistes, il convient de remettre en perspective les transformations professionnelles en cours, en s'appuyant sur l'histoire de la profession d'une part et sur une analyse plus large des mouvements socio-économiques qui affectent l'ensemble des professions, d'autre part.

Séance 1 – Introduction [09/10/2015]

I. L'évolution historique des activités de travail des architectes

Séance 2 – Les activités de travail des architectes du Moyen âge à la Révolution française [16/10/2015]

Pas de cours le 23 octobre

Séance 3 – Les activités de travail des architectes de la Révolution française à nos jours [30/10/2015]

Séance 4 – Les marqueurs identitaires de la profession d'architecte [06/11/2015]

Séance 5 – Les lieux de travail des architectes [13/11/2015]

Séance 6 – La place de la profession d'architecte dans le classement des professions [20/11/2015]

II. La formation et le savoir nécessaires à l'affirmation et au contrôle d'un territoire professionnel

Séance 7 – Constitution d'un savoir abstrait et professionnalisable [20/11/2015 rattrapage du cours du 23/10/2015]

Séance 8 – Des associations d'architectes à la création de l'Ordre et protection du titre [27/11/2015]

Séance 9 – Protection de l'activité et protection de l'œuvre en question [04/12/2015]

Pas de cours le 11 décembre

III. Les logiques de concurrence, entre architectes et entre partenaires de la maîtrise d'œuvre

Séance 10 – Concurrence interne et concurrence avec des professions voisines [18/12/2015]

Séance 11 – Conclusion [08/01/2016]

### Mode d'évaluation

L'évaluation prendra la forme d'un QCM et aura lieu pendant la semaine des examens.

### Bibliographie

- Abbott, Andrew, « Écologies liées : à propos du système des professions », dans Pierre-Michel Menger (dir.), Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions, Paris, Fondations Maison des Sciences de l'Homme, 2003, p. 29-50.
- Boutinet, Jean-Pierre, Anthropologie du projet, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Psychologie d'aujourd'hui », 1990.
- Callebat, Louis (dir.). Histoire de l'architecte, Paris, Flammarion, 1998.
- Callon, Michel ; Lascoumes Pierre ; Barthe Yannick. Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. Paris : Éditions du Seuil, 2001.
- Cohen, Jean-Louis. La coupure entre architectes et intellectuels, ou les enseignements de l'italophilie. Bruxelles : Mardaga, coll. « Architecture », 2015 [1984].
- Menger, Pierre-Michel, Le travail créateur : s'accomplir dans l'incertain, Paris, Gallimard : Le Seuil, coll. « Hautes études », 2009.
- Prost, Robert, Pratiques de projet en architecture : le tournant silencieux, Gollion (Suisse) ; Paris, Infolio, coll. « Archigraphy », 2014.
- Ringon, Gérard, Histoire du métier d'architecte en France, PUF, Paris, 1997.

### Discipline

- **Sciences humaines et sociales pour l'architecture**
  - Profession et rôle de l'architecte
  - Réglementations, procédures